

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 75 (1924)
Heft: 4

Artikel: Revision d'aménagement des forêts communales de St-Légierer-La Chiésaz (canton de Vaud)
Autor: Charrière, G. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785927>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Revision d'aménagement des forêts communales de St-Légier-La Chiésaz (canton de Vaud).

Les forêts de la commune de St-Légier-La Chiésaz ont été aménagées pour la première fois en 1887 par M. Fl. Piguet, alors inspecteur forestier de l'arrondissement de Lausanne.

Cet aménagement a été révisé en 1908 par M. le professeur H. Badoux, alors inspecteur forestier de l'arrondissement III, puis en 1922 par le soussigné.

Le contrôle des exploitations ayant été tenu exactement à jour depuis 1898, la dernière revision a beaucoup gagné en intérêt par le fait que les calculs d'accroissement ont pu être basés sur les comparaisons d'inventaires.

Ces forêts ont été menées d'une façon exemplaire par les autorités communales, secondées par l'excellent garde M. H. Capt.

Tous les soins cultureux, plantations, nettoiements, éclaircies ont été exécutés en temps voulu et dans les meilleures conditions, grâce à l'existence d'une équipe permanente d'ouvriers forestiers, dirigée par le garde de triage.

Le bon entretien des forêts de la commune est en grande partie redevable à cette organisation du travail, qui a permis, par la régularité des éclaircies et la ponctualité des opérations culturelles, d'arriver à d'excellents résultats.¹

Les forêts communales de St-Légier ont une surface totale de 210 ha, dont 196 ha de sol productif et 14 ha improductifs. Elles sont situées sur la rive gauche de la Veveyse, exposées à l'Ouest et au Nord-Ouest. La déclivité du terrain est en général très forte, surtout le long de la Veveyse qui s'est creusé dans les couches de dépôts glaciaires (jus blanc) un lit profond. Le sol est en général très fertile et frais et la station des plus favorables à la végétation forestière.

Tenant compte de leur altitude, elles ont été réparties en trois séries d'aménagement.

La série du bas (24,70 ha dont 1,10 improductifs) comprend trois parcelles détachées qui occupent les berges assez escarpées de la basse Veveyse; l'exposition est à l'Ouest et leur altitude varie entre 480 m et 600 m. Ces forêts furent traitées jusque vers 1900 en taillis; ce mode de traitement fut dès lors abandonné petit à petit, malgré le plan d'aménagement de 1887 qui prescrivait le taillis. Depuis 1908 surtout, la conversion en futaie a été poussée très activement. On procède à cette conversion en éclaircissant très fortement le taillis, puis en plan-

¹ L'aménagiste de 1908 applaudit de grand cœur à ces déclarations il est heureux de la marche réjouissante de ces belles forêts et c'est pour lui un agréable devoir de reconnaître que les autorités communales de St-Légier ont, depuis 1898, toujours fait preuve d'un intérêt très éclairé dans la gestion de leur domaine forestier. C'est avec le plus réel plaisir qu'il peut constater les beaux résultats de leur travail méritoire.

tant des groupes d'essences diverses. Ces forêts ont actuellement un caractère très bariolé à cause de la diversité des plantations exécutées. Lors des premières plantations, faites il y a environ 30 ans, l'épicéa fut employé presque exclusivement; plus tard, on planta par lignes alternantes de hêtre et d'épicéa.

Actuellement, on a bénéficié des expériences précédentes, et le mélange par groupes, où les essences feuillues prédominent, est la règle. On y a joint, par pieds isolés, le mélèze, qui s'accroît très rapidement dans cette région.

Ces forêts forment un champ d'expérience des plus intéressants; elles sont un bel exemple des résultats rapides qui peuvent être obtenus par une conversion habilement menée.

Voici quelques chiffres bien suggestifs :

	1908	1922
Matériel sur pied . . .	255 m ³	1409 m ³
Matériel à l'hectare . . .	11 "	60 "
Possibilité totale . . .	5 " (Produits principaux)	30 "

Dès maintenant, on peut compter sur une augmentation très rapide du matériel sur pied et de la possibilité.

La Série du milieu: Aux Allamands (96,53 hectares, dont 2,80 improductifs) forme un seul mas exposé au N-O. La pente, douce au centre, est très forte dans le haut et dans le bas, le long de la Veveyse.

Les berges de la Veveyse sont occupées en grande partie par des ravins abrupts qui sont la conséquence de l'érosion du torrent et de ses petits affluents qui rongent sans arrêt le sol formé par des dépôts fluvio-glaciaires. Des travaux de défense importants avaient été exécutés, pendant les trente dernières années, pour stabiliser le lit de la Veveyse et enrayer l'érosion des berges.

De nombreux et puissants barrages avaient été établis à grands frais et les affluents principaux complètement endigués. Les terrains dénudés ainsi fixés furent garnis par des clayonnages et des plantations de verne blanche.

L'évacuation des eaux de surface provenant en partie de terrains marécageux était assurée au moyen de canalisations en bois.

Tous ces travaux furent gravement endommagés par la trombe d'eau qui s'abattit sur le bassin d'alimentation de la Veveyse, dans la nuit du 27/28 juillet 1917, et qui emporta comme fétu de paille la plupart des barrages dont les derniers venaient d'être achevés. Depuis lors, l'érosion lente des rives a repris en bien des endroits; le beau chemin construit de 1909 à 1911 à grands frais, avec subvention de la Confédération, le long de ce torrent jusqu'au Rio Guillot n'est, hélas, dans sa partie supérieure plus qu'un souvenir.

Le boisement de ces ravins a malgré tout fait des progrès très encourageants; les barrages rustiques des torrents secondaires ont résisté jusqu'ici. Les berges se sont couvertes de végétation herbacée à laquelle succède peu à peu l'arbuste, puis le semis d'essences forestières. Parmi

Les coupes ont été strictement maintenues dans le cadre de la possibilité fixée en 1908.

Rendement: Les recettes totales ont comporté de 1909 à 1921 247.149 fr., soit: produits principaux 228.494 fr.
 „ intermédiaires 18.655 „
 247.149 fr.

Les recettes nettes ont comporté en moyenne par an:

- a) pendant la période de 1899 à 1903 . . 41,35 fr. à l'hectare.
- b) „ „ „ „ 1904 à 1908 . . 31,10 „ „ „

Il y a donc eu dans la 2^e partie de la période une diminution assez forte qui a été provoquée par l'augmentation des dépenses consenties par les autorités communales dans le but de remettre leurs forêts en bon état. Les dépenses furent également augmentées à cause du façonnage des bois par le vendeur, ce qui fut du reste un grand progrès.

Depuis lors, le rendement net des forêts a été en augmentation constante.

De 1909 à 1921 les recettes brutes à l'ha furent de 97 fr. et les dépenses de 41 fr., ce qui donne un rendement net de 56 fr. à l'hectare.

Les prix ont varié, comme partout ailleurs, du fait de la guerre, du simple au triple; en 1910, le m³ façonné se payait 20 fr., en 1918 fr. 62, et en 1921 il retombe à 30 fr.

Le matériel sur pied:

en 1908 . . . 42.002 plantes cubant 34.146 m³
 en 1922 . . . 64.634 „ „ 44.097 „

Augmentation 22.632 plantes cubant 9.951 m³

Cette augmentation du matériel est très importante puisqu'en treize ans elle s'élève, en chiffres ronds, à 10.000 m³. C'est un gain annuel de 765 m³ ou de 4,2 m³ par hectare de forêts aménagées (les divisions 23 et 24 non comprises). Elle provient d'un très fort passage à la futaie, d'un accroissement excellent qui surpasse notablement les prévisions et que des éclaircies en général assez régulières et intenses ont stimulé.

La répartition des essences a peu varié; la part des feuillus a augmenté du 3 0/0, ce qui est un résultat favorable.

Le matériel à l'hectare s'est enrichi comme suit:

	1908		1922	
	Matériel total	Matériel à l'ha	Matériel total	Matériel à l'ha
Série du bas .	255 m ³	11 m ³	1.409 m ³	60 m ³
„ „ milieu	20.847 „	222 „	24.775 „	263 „
„ „ haut .	13.044 „	198 „	17.973 „	275 „
	<u>34.146 m³</u>	<u>185 m³</u>	<u>44.097 m³</u>	<u>240 m³</u>

Les variations dans les *catégories de grosseur* sont peu importantes, toutefois les petits bois ont augmenté si bien que la proportion des moyens et des gros a un peu baissé.

	1908	1922
Petits bois	23 %	28 %
Bois moyens	53 %	50 %
Gros bois	24 %	22 %

L'accroissement courant a pu être calculé pour 11 des 21 divisions. On a obtenu les résultats suivants :

	Accroissement moyen déterminé en 1908	Accroissement courant constaté en 1922
Série du bas	0,6 m ³ par ha	1,3 m ³ (prévu)
„ „ milieu	3,3 „ „ „	5,9 „
„ „ haut	3,5 „ „ „	9,3 „

La possibilité a été fixée à 950 m³, soit 5,2 m³ à l'hectare ou au 2,2 % du matériel sur pied.

Pour la période écoulée, elle avait été admise à 535 m³, soit 2,9 m³ à l'hectare ou à 1,6 % du matériel sur pied.

Ces résultats sont des plus encourageants pour la commune de St-Légier et tout à l'honneur de ses autorités qui n'ont pas reculé, à un moment donné, devant de sérieux sacrifices pour l'amélioration de leur domaine forestier.

Lausanne, le 16 février 1924.

G. de Charrière, expert forestier.

Sur l'assolement dans la forêt.

(Fin.)

D'autre part, il y a des savants et des praticiens qui contestent l'alternance et qui n'y voient pas une loi de la nature. L'assemblée précitée de 1842, à Baden, avait conclu que les essences peuvent être introduites ou maintenues à l'aide d'une culture raisonnée. Pourquoi aurait-on, du reste, des parcs nationaux, des forêts vierges, si l'alternance était obligatoire? Nouveau problème qui s'impose: est-ce qu'il y a un sol forestier absolu? En 1856, Gustave Heyer a répondu: „nous savons que telle essence végète sur la même surface depuis des temps immémoriaux; souvent loin de s'amaigrir, la terre devient toujours plus riche en principes nutritifs“. *K. Gayer* et *Arnold Engler* ont soutenu cette thèse. *A. Jolyet*, dans son „Traité pratique de sylviculture“, 1916, dit: „Sans que l'homme doive faire les frais d'apports d'engrais, le sol forestier peut conserver indéfiniment et même augmenter sa fertilité.“ — *MM. Moreillon, Pillichody, Bavier*, dans leurs travaux de concours, primés par la Société forestière suisse en 1909, ont proclamé le même résultat. Et *Gerdil* („Recherches sur la régénération du sapin“,